



Syndicat national Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers



La sécurité pénitentiaire face aux menaces terroristes

Le 14 Octobre dernier, une délégation du SPS a été reçue à la chancellerie pour évoquer le volet social et statutaire des Surveillant(e)s, mais également pour proposer un projet nouveau, permettant de renforcer de façon efficace et pragmatique la sécurité des établissements et des personnels face aux menaces d'attentats dans nos détentions.

Les personnels de surveillance ont déjà été victimes de plusieurs attentats, et il devient urgent de se prémunir contre de nouvelles attaques.

À l'heure, où de nombreuses personnes influentes et parfois à la tête de puissantes nations ou organisations appellent à la violence envers notre nation, à l'heure où de nouveaux attentats frappent notre pays, à l'heure où les Personnels Pénitentiaires ne bénéficient pas de la meilleure protection, la sécurité active dans nos prisons est au centre de nos préoccupations. Sur ce point l'Administration Pénitentiaire doit évoluer et anticiper.

Face aux menaces qui pèsent au quotidien dans nos établissements, et qui se font de plus en plus pressantes, cette évolution de l'Administration Pénitentiaire est indispensable. Cette dernière doit apporter une réponse sécuritaire adaptée, en formant des personnels, qui se consacraient à temps plein à cette mission de sécurité intérieure.

Aussi, nous avons proposé aux Conseillers du Garde des Sceaux **la création d'une unité d'intervention spécialisée**. Une unité anti-terroriste pénitentiaire, disposant d'un entraînement spécialisé, de moyens techniques et matériels spécifiques, et disposant de moyens aériens via des conventions, afin de se rendre au plus vite sur les lieux de crise.

L'Administration Pénitentiaire doit se hisser au niveau de nos homologues de la Police Nationale et de la Gendarmerie qui disposent, eux, d'unités spécialisées anti-terroristes.

De plus, l'Administration Pénitentiaire doit anticiper le retour dans notre pays, de Djihadistes retenus dans certaines zones du Moyen Orient.

Dès lors qu'ils seront incarcérés en France, très dangereux et aguerris, habitués aux horreurs, et possédant des compétences militaires, ces djihadistes et leurs soutiens constituent une réelle menace pour les Personnels de Surveillance.

L'Administration Pénitentiaire a un devoir d'anticipation face au risque encouru.

Nous remercions les Conseillers du Garde des Sceaux qui ont prêté une oreille attentive à notre proposition. Ils se sont effectivement montrés intéressés par ce projet. Un document expliquant en détail l'organisation de cette unité leur a été remis.